

Rentrée universitaire.

Numéro d'inventaire : 1979.31950

Auteur(s) : Yolande Thiriet

Christiane Collas

De Roincé

Type de document : article

Éditeur : L'Education

Description : 2 feuilles simples agrafées.

Mesures : hauteur : 284 mm ; largeur : 207 mm

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill.

Dans les Académies

Rentrée universitaire (1968)

**AMIENS
BORDEAUX
NANCY
RENNES**

DANS les universités d'Amiens et de Rennes, un vent de nouveauté semble devoir souffler.

A Amiens, en effet vient d'être proclamée l'autonomie de l'Université par rapport à celle de Lille. Cette fois, le cordon ombilical est définitivement rompu et l'Université d'Amiens existe depuis le 1^{er} octobre 1968.

On prévoit près de 7 000 étudiants, soit une augmentation d'un bon millier par rapport à l'année dernière. La Faculté des Lettres doit compter 2 000 étudiants, celle de Droit 1 500, celle des Sciences à laquelle il faut ajouter le Collège scientifique universitaire de Saint-Quentin tout autant. Quant à la Faculté de Médecine, elle comptera 1 200 étudiants et la section Pharmacie 180. Parallèlement à cette autonomie, Amiens voit s'ouvrir un I.U.T. comportant deux sections : génie civil et mécanique. Pour compléter l'équipement de la région picarde, une école de notariat et une école supérieure de commerce sont également ouvertes.

★

A Rennes, on envisage la création de quatre universités : trois à Rennes et une à Brest. Chacune de ces universités ne devant pas comprendre moins de 8 000 étu-

dants et pas plus de 15 000. Les Rennais pourront choisir entre trois universités ayant chacune une orientation particulière : la première se spécialisant dans la formation des cadres, la seconde distribuant un enseignement pédagogique à l'intention des futurs enseignants, et la troisième s'orientant vers les sciences de la vie (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, etc). Chacune de ces universités sera constituée en unités. Une politique d'orientation assez poussée devrait permettre de diriger des étudiants vers tel ou tel I.U.T., selon ses capacités d'accueil. De plus les étudiants, et il semble que cela soit très important, seront suivis au cours de leurs études si bien qu'en cas d'échec au cours de la première année, il sera possible de les orienter vers un autre I.U.T. ; si la seconde année aboutit également à un échec, il est possible qu'on leur conseille d'abandonner leurs études.

Le recteur de l'Académie de Rennes compte faire à la fin de ce mois ou au début du mois prochain, des propositions concrètes au ministre de l'Éducation nationale afin d'inclure ces projets dans le cadre de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. De plus, l'orientation des universités bretonnes est prévue en fonction de l'évolution de la région. Il s'agit en effet de polariser et de fixer la jeunesse

dans le cadre d'une province qui se trouve dans une situation particulière économiquement.

★

A Bordeaux, si les autorités administratives font preuve d'un certain optimisme, les professeurs, eux, semblent débordés en raison de l'étalement des examens qui se sont déroulés du 20 octobre au 10 novembre, alors que la rentrée a dû s'effectuer le 18 sans que les programmes du 1^{er} cycle aient été fixés.

La loi d'orientation n'est pas bien connue dans les milieux universitaires, notamment en ce qui concerne certaines applications immédiates : la licence d'enseignement de physique par exemple, laquelle se déroulait en un an et vient d'être remplacée par une maîtrise en deux ans, ce qui implique des moyens nouveaux. Jusqu'à la fin de ce mois, on peut s'attendre à un certain flottement.

★

A Nancy, la rentrée est terminée depuis le 20 novembre. L'absence de mouvements de protestation étudiants tient à deux choses : les Lorrains ne s'excitent pas facilement, la région fut calme pendant les événements de Mai et le bureau de la section locale de l'U.N.E.F. semble être entre les mains d'étudiants qui, politiquement, ont de bonnes raisons pour ne pas suivre les conseils d'agitation ou même de résistance à la réforme diffusés par le bureau national. En somme, le mandarinet résiste. Dans ce domaine, c'est indiscutablement en Médecine que se trouve le milieu le plus conservateur. Aussi la Faculté gardera ses anciennes structures et fonctionnera comme par le passé. Les contestataires, étant en minorité, se demandent s'il sera jamais possible de réunir le quorum imposé pour obtenir une représentation.

En Lettres où la Faculté avait été occupée par les étudiants en Mai, le doyen a fait procéder à des élections et convenu qu'à la rentrée il n'y en aurait pas de nouvelles et que les élus de Mai



L.P.N. - Pierre Allard.

continueraient à représenter leurs camarades dans les commissions appelées à traiter de problèmes relevant de leur compétence.

Le secteur en pointe de la contestation est la sociologie.

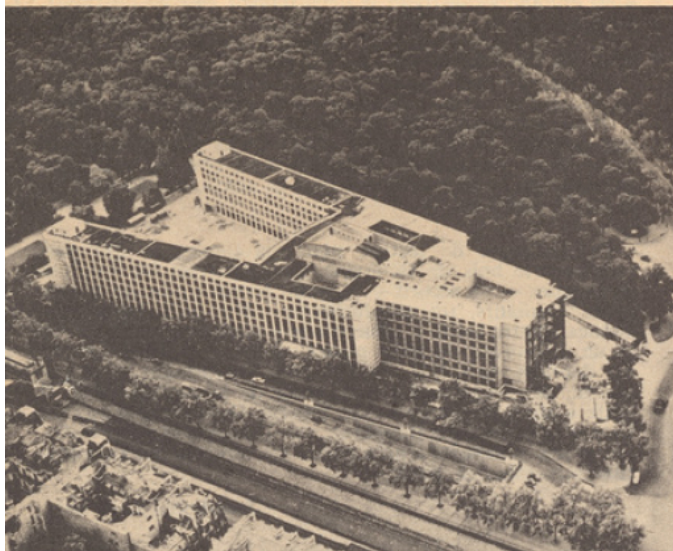
En Droit, la réforme paraît être d'une part acceptée et, d'autre part, le plus honnêtement appliquée. Des organismes paritaires mis en place en Mai et qui avaient bien fonctionné reprendront leur rôle à la rentrée. Par contre, une inquiétude se précise quant au fonctionnement des cours. Il semble qu'il manque des professeurs pour les 1 600 étudiants qui sont entrés en première année. En effet, il ne reste plus que cinq postes pourvus dans le département d'économie, sur douze l'an dernier. Compte tenu des efforts qui sont faits pour permettre aux nouveaux étudiants de travailler en

petits groupes afin d'acquérir une base méthodologique sérieuse, les enseignants sont débordés.

Mais là également se pose le problème de la régionalisation en fonction des nouvelles structures. Aussi les enseignants souhaitent la construction de deux universités autonomes, l'une comprenant Médecine, Institut dentaire, Pharmacie ; l'autre, Sciences et grandes écoles. Une minorité estime cependant que cette solution ne servirait qu'à garantir la préservation des intérêts des doyens et professeurs « en place » et souhaiterait que l'ensemble du groupe Santé et Sciences ne forme qu'une seule unité.

De nos correspondants :

Yolande Thiriet,
Christiane Collas,
de Roince, André Caudron.



Keystone.

Au Centre universitaire Dauphine

M. PIERRE TABATONI, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, a expliqué, l'autre mercredi, au cours d'une conférence de presse, les objectifs immédiats du Centre universitaire Dauphine (C.U.D.) installé dans les locaux désaffectés de l'O.T.A.N. Assistaient également à cette réunion les recteurs Roche et Chalin, M. de Chalendar, conseiller technique au cabinet de M. Edgar Faure, ainsi que plusieurs membres de la commission préparatoire de cette nouvelle unité chargée de préparer les étudiants à la gestion et à l'économie appliquée.

Si, comme l'affirment les responsables, les travaux de rénovation du bâtiment sont terminés le 15 novembre — date prévue pour l'ouverture du C.U.D. —, on ne pourra que féliciter les ouvriers dont certains travaillent même la nuit depuis la fin du mois d'août. Avant même d'être ministre de l'Éducation nationale, M. Edgar Faure avait, en effet, demandé que les locaux modernes et spacieux de l'O.T.A.N. soient mis à la disposition de l'université, alors qu'auparavant il était question de déménager le ministère lui-même à la porte Dauphine. Du 12 juillet, date à laquelle le ministre proposa à l'Assemblée nationale la création du Centre Dauphine, au 20 août, date de décision du programme, un groupe de travail étudia toutes les solutions envisageables tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la rénovation architecturale des locaux.

D'ores et déjà, on peut affirmer que tout est mis en place pour faire de cette unité de base un bastion du modernisme reléguant « l'université de papa » pour préparer l'avenir.

Une amorce de spécialisation

« Le triple objectif de ce Centre, a expliqué M. Tabatoni, est de donner aux étudiants une formation de base axée sur les problèmes de gestion, de leur apprendre à appliquer ces connaissances à des données réelles et concrètes et de les préparer au changement de structures

des entreprises. Ceci veut dire qu'en plus d'une formation de base comprenant l'étude des phénomènes économiques et sociaux et l'application des méthodes mathématiques et logiques d'analyse des situations, les étudiants trouveront au C.U.D. l'enseignement de langues et civilisations étrangères. Ces différentes disciplines ne seront pas juxtaposées mais combinées, a ajouté M. Tabatoni, pour permettre à l'étudiant de choisir lui-même sa voie et de ne pas se sentir enfermé dans des structures rigides. C'est là l'originalité du Centre Dauphine qui veut que l'étudiant choisisse dans un ensemble multidisciplinaire. »

Cette nouvelle « université tertiaire » — ou même « quaternaire » — accueillera donc dès cette année enseignants et étudiants de diverses écoles ou facultés intéressées par l'expérience du C.U.D. : l'Institut d'études politiques (pour l'année préparatoire), l'École des langues orientales (exclusivement la section russe le 15 novembre), l'École supérieure d'interprétariat, la section mathématiques et physique de la Faculté des Sciences, auxquels d'autres branches viendront s'ajouter dans les années à venir.

